



Article scientifique

Article

2020

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Les organisations internationales au prisme du transnational turn: le cas de l'éducation

Droux, Joëlle; Hofstetter, Rita; Robert, André D.

How to cite

DROUX, Joëlle, HOFSTETTER, Rita, ROBERT, André D. Les organisations internationales au prisme du transnational turn: le cas de l'éducation. In: Relations internationales, 2020, vol. 3, n° 183, p. 3–16.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch//unige:143638>

© The author(s). This work is licensed under a Creative Commons Attribution (CC BY)

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>

LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AU PRISME DU
TRANSNATIONAL TURN : LE CAS DE L'ÉDUCATION

[Joëlle Droux](#), [Rita Hofstetter](#), [André D. Robert](#)

Presses Universitaires de France | « [Relations internationales](#) »

2020/3 n° 183 | pages 3 à 16

ISSN 0335-2013

ISBN 9782130823506

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2020-3-page-3.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les organisations internationales au prisme du *transnational turn* : le cas de l'éducation

L'historiographie des organisations internationales et des mouvements ou réseaux qui leur sont associés a été profondément renouvelée au fil des dernières décennies. Une série de travaux, alimentés notamment par le *transnational turn*, ont ainsi pris pour objet ces organisations en les abordant en tant qu'actrices du changement social, et non plus seulement comme le théâtre d'échanges diplomatiques. Ces études ont ainsi permis d'éclairer leur rôle d'accoucheuses des politiques publiques contemporaines : elles traitent en effet les organisations internationales comme des acteurs parmi d'autres du changement social, dont la spécificité découle des modalités de leur fonctionnement, ainsi que des terrains et des échelles visés par leur action, lesquels transcendent les frontières nationales. Un effort considérable a ainsi été mené pour identifier ces organes et documenter leur action. L'attention, d'abord attirée par les premières venues de ces organisations, nées autour du système de la Société des Nations – l'Organisation internationale du travail et le Bureau international du travail (BIT), son secrétariat permanent¹, l'Institut international de coopération intellectuelle (IICI) ou l'Organisation d'hygiène² –, s'est ensuite étendue à une diversité d'autres agences, dont les compétences embrassent nombre de terrains sociaux, économiques, juridiques, culturels³. L'accumulation de ces travaux a permis de donner toute sa place à

1. Jasmien Van Daele, Gerry Rodgers, Eddy Lee *et al.*, *L'Organisation internationale du travail et la quête de justice sociale, 1919-2009*, Genève, Bureau international du travail, 2009 ; Thomas Cayet, *Rationaliser le travail, organiser la production. Le Bureau International du Travail et la modernisation économique durant l'entre-deux-guerres*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010 ; Isabelle Lespinet-Moret, Vincent Viet (dir.), *L'Organisation internationale du travail. Origine, développement, avenir*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011 ; Sandrine Kott, Joëlle Droux (eds.), *Globalizing social rights: the International Labour Organization and beyond*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2013.

2. Jean-Jacques Renoliet, *L'Unesco oubliée : la Société des Nations et la coopération intellectuelle, 1919-1946*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999 ; Iris Borowy, *Coming to Terms With World Health: the League of Nations Health Organisation 1921-1946*, Francfort, Peter Lang, 2009.

3. Patricia Clavin, *Securing the World Economy: The Reinvention of the League of Nations, 1919-1946*, Oxford, Oxford University Press, 2012 ; Dzovinar Kévonian, *Réfugiés et diplomatie humanitaire :*

cet extraordinaire surgissement d'acteurs collectifs que sont les organisations internationales, gouvernementales ou non, et les mouvements et associations qui en ont accompagné l'émergence⁴. Elle a surtout mis en lumière l'envergure de leur action en tant que facilitatrices d'échanges et de connexions entre et par-delà les frontières nationales, susceptibles de canaliser la concurrence entre les nations vers des formes pacifiées de compétition et d'émulation.

Plusieurs études ont d'ailleurs souligné combien cette forme d'organisation internationale était inspirée des modalités préexistantes de partages et de transferts. Les élites culturelles et scientifiques n'ont en effet pas attendu le tournant du siècle pour démultiplier les occasions de se rencontrer, d'échanger et, souvent, de se disputer, sur une diversité de terrains disciplinaires et au travers d'une abondance de moyens (expositions, congrès, échanges et traductions de publications, voyages d'étude, formations à l'étranger, correspondances, bureaux internationaux)⁵. Nombre de travaux ont ainsi démontré que le terrain éducatif, parmi d'autres, s'était montré éminemment perméable à l'influence étrangère, et créatif dans les mécanismes qui rendent celle-ci possible, avant même la création des organes sociétaires⁶. Les associations professionnelles, dont celles des enseignants, sont, elles aussi, parvenues à s'ériger dès le XIX^e siècle en une communauté pensante sur la scène internationale, alors même que leurs intérêts syndicaux devaient souvent être défendus dans les bornes étroites de leurs terrains d'exercice⁷. Quant aux communautés confes-

les acteurs européens et la scène proche-orientale pendant l'entre-deux-guerres, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004 ; Bruno Cabanes, *The Great War and The Origins of Humanitarianism, 1918-1924*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014 ; Johannes Paulmann (ed.), *Dilemmas of Humanitarian Aid in the Twentieth Century*, Oxford, Oxford University Press, 2016 ; Paul Knepper, *International Crime in the 20th century: the League of Nations era, 1919-1939*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011.

4. Par exemple : *Relations internationales*, « Organisations internationales et ONG : coopération, rivalité, complémentarité de 1919 à nos jours », n° 151 (I) et n° 152 (II), 2012 ; Daniel Laqua, Wouter Van Acker et Christophe Verbruggen (eds), *International Organizations and Global Civil Society. Histories of the Union of International Associations*, Great-Britain, Bloomsbury, 2019.

5. Sebastian Conrad, Dominic Sachsenmaier, *Competing Visions Of World Order: Global Moments Et Movements, 1880s-1930s*, Basingstoke, Palgrave-Macmillan, 2007 ; Daniel T. Rodgers, *Atlantic Crossings. Social Politics in a Progressive Age*, Cambridge Mass, Belknap Press, 1998 ; Anne Rasmussen, « Les Congrès internationaux liés aux expositions universelles de Paris (1867-1900) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 7, 1989, p. 23-44 ; Christophe Charle, Jürgen Schriewer et Peter Wagner (eds), *Transnational Intellectual Networks. Forms of Academic Knowledge and the Search for Cultural Identities*, Francfort-sur-le-Main, Campus. Également : *Relations internationales*, « Les expositions internationales, mises en scène de la modernité », 2015/4, n° 164.

6. Karl Ditttrich, *Experts Going Transnational: Education at World Exhibitions During the Second Half of the Nineteenth Century*, Ph. D. University of Portsmouth, 2010 ; Joëlle Droux et Rita Hofstetter (dir.), *Globalisation des mondes de l'éducation. Circulations, connexions, réfractations XIX^e-XX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015 ; Damiano Matasci, *L'École républicaine et l'étranger : une histoire internationale des réformes scolaires en France. 1870-1914*, Paris, École normale supérieure, 2015.

7. André D. Robert, « Les syndicats d'enseignants et la démocratisation de l'école en Europe dans la seconde moitié du XX^e siècle », *Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe* [en ligne], 2016, mis en ligne le 9 décembre 2019, <https://ehne.fr/node/2629> ; Michel Pigenet, Patrick Pasture, Jean-Louis Robert, *L'Apogée des syndicalismes en Europe occidentale, 1960-1985*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005.

sionnelles – par nature et par vocation transnationales – elles se sont très précocement forgées et mobilisées en faisant fi des frontières politiques pour construire leur action, rallier leurs fidèles et évangéliser le monde, offrant, une place de choix aux femmes comme éducatrices de la prime enfance⁸.

Mais ce qui est spécifique dans la nouvelle forme d'organisation internationale née du Traité de Versailles, c'est son caractère intergouvernemental, sa permanence et sa prétention à incarner la démocratie, tenue pour condition de la paix. Par la présence prédominante des États à la direction de ces nouvelles organisations, les enjeux diplomatiques s'imposent à la table des négociations techniques pour en arbitrer, ou tout au moins en tempérer les débats. Ces organisations n'ont donc rien d'un « palais enchanté », pour reprendre l'expression de Mark Mazower, les rênes restant fermement tenues par le club des vainqueurs, jusqu'en 1926 tout au moins, et des grandes puissances impérialistes, comme le montrent, dans leur secteur spécifique, les articles du présent dossier thématique⁹. C'est en effet précisément l'objet des contributions réunies dans ce volume que d'enrichir notre connaissance de ces processus d'interconnexions en les envisageant cette fois à partir des politiques éducatives et des organes internationaux qui s'y dédient au XX^e siècle.

UN INTERNATIONALISME CULTUREL ET ÉDUCATIF

De nombreux travaux, dans la veine du *Cultural Internationalism and World Order* d'Akira Iriye (1997), ont démontré combien les dimensions culturelles ont non seulement subi l'impact des processus d'internationalisation mais les ont de surcroît accompagnés, nourris et favorisés¹⁰ : en servant à la fabrication d'identités nationales, les modes de vie, les systèmes de valeurs, les formes d'expression, les arts et les lettres, les traditions et croyances constituent tout autant des emblèmes de ralliement pour des collectifs qui se reconnaissent et se rassemblent à de plus amples échelles, y compris transnationales. Nous avons déjà évoqué les élites intellectuelles et culturelles, les associations professionnelles enseignantes et les communautés confessionnelles qui sont nombreuses à se rallier au

8. Notamment : Karin Offen (ed), *Globalising feminisms, 1789-1945*, Londres, Routledge ; Rebecca Rogers, « Congregações femininas e difusão de um modelo escolar: uma história transnacional », *Pro-Posições* vol. 25/ n° 1 Campinas, 2014, p. 55-74.

9. Mark Mazover, *No Enchanted Palace: The End of Empire and the Ideological Origins of the United Nations*, Princeton University Press, 2009 ; Susan Pedersen, *The Guardians. The League of Nations and the Crisis of Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

10. Juliette Dumont, *Diplomaties culturelles et fabrique des identités. Argentine, Brésil, Chili (1919-1946)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018 ; Christel Taillibert, *L'Institut international du cinématographe éducatif. Regards sur le rôle du cinéma éducatif dans la politique internationale du fascisme italien*, Paris, L'Harmattan, 1999.

concert internationaliste du premier XX^e siècle, réorientant leur mission formatrice en ce sens. Mues par des ambitions similaires, les ligues pacifistes et féministes se profilent à leur tour comme des ambassadrices d'une éducation à la paix et ce, avant même la signature du Pacte fondateur, afin d'y inscrire la cause éducative. L'internationalisme culturel est au cœur du processus de globalisation du XX^e siècle et le champ de l'éducation et de la formation en constitue une facette essentielle. C'est ce que nous désignons ici sous le syntagme « internationalisme éducatif », proposé comme fil rouge aux auteurs du présent volume, conceptualisé dans les contributions de Juliette Dumont comme de Rita Hofstetter et Bernard Schneuwly¹¹.

L'investissement éducatif des premières organisations intergouvernementales demeure encore largement méconnu. Serait-ce lié au fait que l'éducation n'a pas été prévue précisément comme terrain d'une action internationale concertée par le Pacte, laissant penser qu'elle serait restée en marge des causes portées par la SDN et par la constellation d'agences qui gravitent autour de celle-ci ? Ce volume démontre précisément le contraire : l'éducation est un terrain puissamment investi durant l'entre-deux-guerres – en amont et aussi en aval – par une myriade d'acteurs individuels et collectifs, convaincus qu'une paix durable ne peut se construire qu'en obtenant l'adhésion de toutes les générations de toutes les contrées du globe aux valeurs de fraternité entre les peuples. Ceci implique un changement radical des mentalités, conditionné par une réforme non moins radicale des finalités et des valeurs des politiques éducatives nationales.

Mais comment intervenir sur cette scène sans s'aliéner les États-nations dont la souveraineté en matière de politique éducative semble inviolable, comme le confirment d'ailleurs les représentants des organismes de la SDN eux-mêmes ? C'est là l'une des originalités de ce volume que de mettre en lumière les tactiques déployées, les ressources mobilisées, les causes investies par ces porte-parole de l'internationalisme éducatif afin de rompre avec cet exclusivisme national. Pour cela, les contributions de ce volume ne se cantonnent pas aux seuls discours officiels, mais s'attachent à croiser une diversité de sources – journaux personnels, rapports confidentiels, procès-verbaux, correspondances surtout – en vue de capter sur le vif et dans les coulisses des grandes assemblées officielles l'effervescence de cet internationalisme, juvénile tant par sa nouveauté que par sa population cible. L'enjeu consiste à saisir aussi les dilemmes auxquels sont confrontés les protagonistes évoqués, les doutes qui les assaillent, les contradictions sur lesquelles ils butent, les

11. Syntagme dont nous avons exploré les potentialités heuristiques dans de récents travaux collectifs, notamment dans les contributions réunies par Joëlle Droux et Rita Hofstetter (dir.), *Internationalismes éducatifs entre débats et combats (fin du XIX^e – premier XX^e siècle)*, Bruxelles, Peter Lang, sous presse.

stratégies qu'ils déploient pour conquérir leur légitimité sans pour autant perdre leur crédibilité.

Dans l'éventail des actions entreprises, ces bâtisseurs de l'internationalisme éducatif non seulement se mobilisent au sein même des organismes internationaux et intergouvernementaux existants, mais en créent à leur tour de nouveaux ; parfois même sous la bannière de la SDN ou dans ses entours, en veillant toutefois à ne pas y être amalgamés, surtout dans les périodes et les cercles où la légitimité de l'organisation internationale est contestée. Ces nouvelles institutions peuvent être considérées comme des terrains d'expérimentations de l'internationalisme appliqué au champ éducatif, et ce bien avant la création de l'Unesco. Certaines se revendiquent d'ailleurs de leur caractère précurseur, et ce statut pionnier leur est parfois reconnu par les premiers architectes de l'Unesco¹². Les auteurs du présent volume présentent quelques-unes des plus influentes organisations internationales à vocation éducative au XX^e siècle : autour de la Première Guerre mondiale et de la création de la SDN, le Bureau international d'éducation (BIE), installé à Genève, qui opéra ultérieurement un rapprochement avec l'Unesco puis s'y intégra ; la Commission internationale de coopération intellectuelle (CICI) et son Institut (IICI) établi à Paris ; l'Institut International du cinéma éducatif (IICE) basé à Rome ; l'Union Panaméricaine (UPA) pourvue d'une section Éducation et bénéficiant de l'apport de l'Institute of International Education (IIE) sis à New York ; enfin, après la Deuxième Guerre mondiale et la création de l'Unesco, l'Association européenne des enseignants (AEDE) fondée à Paris.

UN IDÉAL ÉDUCATIF INTERNATIONALISTE SINCÈRE, TRAVERSÉ D'INTÉRÊTS PARTICULIERS CONCURRENTS

À en croire les valeurs défendues par les fondateurs de ces nouveaux organismes, tous œuvreraient de concert. S'égrènent comme des rennaises les impérieuses vertus de compréhension internationale, de solidarité entre les peuples, de citoyenneté mondiale, d'éducation à la paix, d'éducation internationale, d'interdépendance entre les hommes, d'échanges transnationaux, de collaboration pacifique, de confraternité des jeunes... Un arsenal d'outils pédagogiques exploitant les plus récentes innovations technologiques est conçu et circule pour relayer et incarner ces idéaux internationalistes : publications et expositions pédagogiques, jeux éducatifs, globes terrestres, émissions radiophoniques éducatives, correspondances interscolaires, bourses d'études, etc. Juliette Dumont

12. Chloé Maurel, *L'Unesco de 1945 à 1974*, thèse en histoire, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2006 ; Denis Mylonas, *La Genèse de l'Unesco : la Conférence des ministres alliés de l'éducation (1942-1945)*, Bruxelles, Bruylant, 1976.

dépeint les précoces et denses programmes d'échanges éducatifs de l'Union panaméricaine et de l'Institute of International Education pour affermir la communauté de destin des pays du continent américain, postulée dès le début du XX^e siècle. Christel Taillibert révèle comment, de 1922 à 1937, est exploité par l'Institut cinématographique de Rome l'extraordinaire potentiel éducatif, et tout autant pacifiste, de l'image animée. De son côté, Xavier Riondet examine les subtiles démarches diplomatiques de l'IICI, entre 1931 et 1937, pour convaincre que l'éducation des peuples relève aussi de la mission des intellectuels, expurger les tendances bellicistes des manuels scolaires et tenter d'élaborer collégialement un manuel historique franco-allemand.

Les contributions ici réunies montrent qu'il ne s'agit nullement de déraciner les nouvelles générations en les dépossédant de leurs identités natives. Malgré de vertes critiques à l'encontre d'un nationalisme étroit et malgré une forme de désenchantement patriotique, la nation demeure célébrée et l'amour du sol natal valorisé. C'est parfois même sur le socle des appartenances territoriales, en mettant en exergue les caractéristiques spécifiques et la richesse des cultures nationales, que les horizons pourraient, estime-t-on, s'entrouvrir et les appartenances s'élargir. Les nouveaux manuels scolaires d'histoire, montre Xavier Riondet, auront ainsi toujours à assurer la transmission du patrimoine culturel spécifique de chaque région mais en supprimant la haine du voisin pour, à l'inverse, se familiariser avec sa culture. André D. Robert évoque, à propos des années précédant et suivant immédiatement les indépendances des ex-colonies, le discours de la France qui souligne ses efforts pour réorganiser l'enseignement franco-musulman d'Outre-mer avec la prétention d'y promouvoir une « synthèse harmonieuse entre la culture islamique et occidentale ». Rendues conscientes de leur appartenance commune à l'espace monde, les nouvelles générations sauraient ainsi naturellement fraterniser. La découverte de l'altérité contribuerait à l'enrichissement de soi.

Mais ce que dévoilent simultanément les auteurs de ce volume, ce sont aussi les logiques de pouvoir et les hiérarchies tenaces qui infusent ces causes nobles et belles. Dans leur marche déterminée pour « civiliser les contrées les plus reculées de la planète » comme ils se complaisent à le dire, ces bâtisseurs d'un nouveau monde s'arc-boutent sur les valeurs qui fondent leurs propres cercles de sociabilités et peinent parfois à s'émanciper de leur ethnocentrisme. Imprégnés des représentations de l'époque et des milieux dans lesquels ils se meuvent – à Genève, Paris, New York notamment –, ils ont bien conscience de l'existence d'ethnies, de races, de confessions, de classes diverses, lesquels peuvent même être valorisées dans leurs différences. Des actions spécifiques sont d'ailleurs conduites pour ces publics variés, qu'ils ne tiennent pas, de fait, pour équivalents. Les pays du Sud, comme ceux de l'Amérique latine, deviennent volontiers des terrains d'étude pour remonter aux origines de la civilisation, note Juliette Dumont. La conquête universaliste se conçoit

comme civilisatrice, relayant d'ailleurs des conceptions évolutionnistes encore couramment véhiculées par les grandes sociétés savantes : le primitif y est facilement regardé comme infantile, réduit à son égocentrisme enfantin, coulé comme une cire molle dans le moule des traditions sacrées du groupe¹³. La mobilisation internationaliste n'est pas non plus dénuée d'une mystique missionnaire, les vertus émancipatrices des œuvres internationalistes et des pédagogies nouvelles occidentales qui les relaient étant tenues pour acquises¹⁴.

Acquises, du moins par ceux qui les mènent : une lecture croisée des contributions de ce volume montre combien les promoteurs de ces nouvelles organisations s'adressent des critiques acerbes, à mi-voix parfois, dans les coulisses des hémicycles officiels souvent. À l'époque déjà, les enseignements mis sur pied pour faire connaître la SDN – ici évoqués par Xavier Riondet – furent taxés de propagande *pro domo*, supposés recouvrir les esprits d'un « vernis de mystique internationale » alors qu'il conviendrait de rééduquer les mentalités jusque dans leurs profondeurs psychiques les plus intimes, afin de permettre à chacun – élèves, étudiants, enseignants, diplomates aussi – de s'extraire de son égocentrisme pour acquérir les aptitudes à la coopération et réciprocité, conditions de l'universalité. C'est là une thèse défendue, ouvertement celle-là, par le psychologue Jean Piaget, à la tête du BIE de 1929 à 1968, où il s'impose comme stratège et diplomate pour défendre la légitimité de son institution, fût-ce en dénonçant l'impérialisme culturel de la France à l'heure où l'IICI élargit ses attributions éducatives, lorsque ce même Piaget démarche diverses nations pour obtenir leur adhésion au BIE, à l'exemple de l'Italie de Mussolini ainsi que le révèle la contribution de Rita Hofstetter et Bernard Schneuwly. Une Italie alors cible de critiques non moins virulentes lorsqu'elle parvient, grâce à ses réseaux d'influence et ses millions de liras, à obtenir la caution du Conseil de la SDN pour établir son Institut de cinématographie éducatif. Christel Taillibert démontre combien vive est la concurrence entre nations pour développer ce puissant instrument éducatif, et amène la déception des pays – dont l'Allemagne, la France et la Suisse – qui aspiraient à accueillir un tel Institut. Son article met en lumière les soubassements nationalistes de ces entreprises internationalistes, ici la manière dont le Duce parvient même à se réapproprier l'idéologie pacifiste pour servir sa propagande fasciste et ses velléités coloniales. C'est aussi ce que pointe Iván Bajomi, lorsqu'il décrit les dessous des tractations nouées entre le BIE avec la Hongrie pour faire entrer cette dernière dans son giron : l'adhésion du pays n'est consentie

13. Nous reprenons là des expressions de Jean Piaget, dans ses conférences tenues tantôt dans des organisations intergouvernementales (BIE, SDN), tantôt dans des congrès pédagogiques ou militants, dans ce cas particulier : « L'évolution sociale et la pédagogie nouvelle », Sixième Congrès mondial de la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle, Nice, France, Compte rendu complet, Londres, New Education Fellowship, 1933, p. 474-484.

14. À cet égard : *Relations internationales*, dossier « Décolonisation et développement : genèses, pratiques et interdépendances », n° 177/1, 2019.

par les dirigeants, et encore après d'infinies réserves, que dans le but d'y défendre ses objectifs révisionnistes sur la scène internationale. Ce qui n'empêche pas certains acteurs de terrain (partisans de longue date de l'éducation nouvelle, étudiants boursiers dépêchés à l'épicentre genevois de l'Institut Rousseau pour une année d'étude) de partager la sincérité des engagements pacifistes du BIE, mais avec une marge de manœuvre et un pouvoir d'agir strictement limités par le pouvoir en place. Quant à Juliette Dumont, elle dévoile les ambivalences des promoteurs de l'Union panaméricaine, visant aussi, dans l'affirmation d'une singularité du continent américain, à faire contrepoids à l'empire européen, confortant à terme l'emprise des États-Unis. Analysant le projet politico-pédagogique de l'Association européenne des enseignants créée en 1956 en vue « d'europaniser l'enseignement », Raphaëlle Ruppen Coutaz ne cache pas les liens de ses militants avec des options délibérément atlantistes, ni les limites que représente le « régionalisme » de cette organisation (dix nations de la seule Europe de l'Ouest en 1963) pour sa pleine reconnaissance par l'Unesco.

Nous pourrions alors synthétiser certaines des argumentations développées par les auteurs de ce numéro, en nous inspirant d'une formule de Robert Frank, réfléchissant quant à lui sur l'internationalisme culturel en général¹⁵ : si le champ internationaliste de l'éducation est autonome des politiques nationales, celles-ci ne sont cependant jamais très loin.

DES ACTEURS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS AU SERVICE DE L'INTERNATIONALISME ÉDUCATIF

Nombre d'acteurs individuels ou collectifs concourent à cette promotion d'un internationalisme éducatif qui se proclame universaliste, et néanmoins porteur d'intérêts particuliers concurrents, qu'ils trouvent leur origine dans les organisations elles-mêmes, et/ou les nations, voire sur tel ou tel continent.

Ce sont d'abord des acteurs dont beaucoup restent anonymes au sein de collectifs administratifs indispensables au fonctionnement des organisations. L'ampleur et la permanence du travail organisationnel international obligent en effet à recruter un corps de fonctionnaires internationaux nécessaire à la bonne marche du travail bureaucratique de collecte et de gestion des données généré par le mandat documentaliste de ces organisations (concevoir, diffuser, synthétiser des enquêtes, établir des rapports et des questionnaires). Les études réunies dans ce volume apportent des élé-

15. Robert Frank, « Culture et relations internationales : transferts culturels et circulation transnationale », in Robert Frank (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Puf, 2012, chap. 19, p. 450 : « Si le champ de la culture est autonome de la politique, celle-ci n'est donc jamais très loin, avec ou sans l'intervention des États. »

ments de connaissances précieux sur ces acteurs des mécanismes circulatoires. Elles alimentent ainsi nos connaissances sur leurs modes de recrutement et les hiérarchies qui les traversent, depuis les petites mains des secrétariats jusqu'aux altitudes des hauts fonctionnaires, ainsi que les concurrences interinstitutionnelles ou interprofessionnelles qui les fracturent¹⁶.

Par ailleurs, les organisations intergouvernementales s'entrouvrent aux représentants de la société civile que sont les délégués du monde associatif. Dans les organisations à vocation éducative comme dans les autres organisations internationales, de multiples réseaux d'experts scientifiques sont appelés à la collaboration internationale, au sein d'innombrables comités, commissions et instances de discussion. Appelés mais pas forcément élus : siéger dans un de ces organes consultatifs ou décisionnels implique d'avoir été adoubé par les instances de direction. Ainsi au BIT, les associations féminines ont-elles beau faire de l'entrisme, leur voix reste marginale¹⁷, à la différence par exemple des mouvements coopératifs, décrétés *persona grata* par Albert Thomas¹⁸.

Si l'on se tourne vers les acteurs individuels marquants de la sphère éducative, et sans se livrer à une recension exhaustive de tous les noms de personnes émergeant des articles de ce dossier, c'est évidemment la figure déjà évoquée de Jean Piaget qui vient au premier plan, autant pour son œuvre scientifique en cours d'élaboration pendant ses années de direction du BIE que pour son action politique et diplomatique en faveur d'une éducation à l'autonomie des sujets, même si celle-ci peut être parfois objet de controverse, comme signalé plus haut. En écho à ses idéaux scientifiques et éducatifs mêlés, on peut aller jusqu'à le qualifier, selon Rita Hofstetter et Bernard Schneuwly, de « diplomate de l'internationalisme éducatif » : s'il s'agit indéniablement pour lui de renforcer le camp démocratique, il convient aussi, estime-t-il, de ne pas se couper des régimes d'une autre nature, fussent-ils totalitaires. Iván Bajomi évoque à cet égard les écueils auxquels se confrontent Piaget et son équipe lors des tractations nouées avec de tels régimes et leurs tentations totalitaires : les admettre au sein des hémicycles de la CIIP, c'est aussi s'exposer à ce que ceux-ci se servent de cette tribune pour faire l'apologie de leurs ambitions nationalistes. Aux États-Unis, la longévité de l'universitaire Stephen P. Duggan qui dirige l'IIE (Institute of International Education) de 1919 à

16. Isabelle Lespinet-Moret, « Promouvoir la santé au travail comme droit social (1919-1940) ? », *Le Mouvement Social*, vol. 263, n° 2, 2018, p. 61-76.

17. Françoise Thébaud, « Le genre de l'OIT. Place des femmes dans les organes représentatifs, hiérarchie sexuée des emplois et politiques genrées de justice sociale », *Le Mouvement Social*, vol. 263, n° 2, 2018, p. 93-108 ; Marie-Élise Hunyadi, « Promouvoir l'accès des femmes aux études et aux titres universitaires : un défi transnational ? L'engagement de la Fédération internationale des femmes diplômées des universités (1919-1970) », thèse de doctorat, cotutelle Universités de Genève et de Paris-Descartes, 2019.

18. Marine Dhermy-Mairal, « L'unification du mouvement coopératif au Bureau international du travail : la "révolution silencieuse" d'Albert Thomas », *Le Mouvement Social*, vol. 263, n° 2, 2018, p. 15-29.

1946 et anime durant trente années, jusqu'en 1950, un think tank sur l'analyse de la politique extérieure de son pays, comme le montre Juliette Dumont, peut être comparée à celle de Piaget.

Mentionnons aussi d'emblée des figures féminines à qui l'historiographie a pu réserver une place de second plan mais dont nos contributions montrent qu'elles ont joué un rôle internationaliste bien réel : ainsi l'éducatrice et auteure de nombreux ouvrages pour la jeunesse, Marie Butts, qui occupa le poste de secrétaire générale du BIE de 1926 jusqu'à sa mort, en 1953, et à laquelle le très actif adjoint de Piaget, Pedro Rosselló, rendit un vibrant hommage, notamment pour son rôle diplomatique, toujours concernant l'éducation, à Londres pendant la Deuxième Guerre mondiale. C'est aussi le cas de Margarete Rothbarth, chargée par l'IICI de la délicate question du contenu des manuels et de leur réorientation vers des idéaux pacifistes, dont l'action est mise en lumière par Xavier Riondet. Margarete Rothbarth prit l'initiative de tenir une chronique sur les manuels d'histoire dans la revue *Coopération intellectuelle*, entretenant à cette occasion un dialogue – pas forcément simple – avec l'historien français Jules Isaac, célèbre auteur de manuels nationaux et nationalistes. Alors que dans plusieurs des pays mentionnés, des femmes paraissent jouer un véritable rôle à dimension internationaliste (par exemple, Amanda Labarca au Chili, Felicina Colombo en Suisse, Márta Müller, née Nemes, en Hongrie, ainsi qu'Elisabeth Rotten et Beatrice Ensor, deux co-fondatrices de la New Education Fellowship), la France tend à se distinguer en n'envoyant aucune femme dans ses délégations aux conférences du BIE au cours des décennies 1950 et 1960.

Mis – osons l'image – sous le feu des projecteurs par Christel Taillibert, l'italien Luciano De Feo attire particulièrement l'attention : il réussit le tour de force de promouvoir internationalement le cinéma éducateur, certes aussi au nom de son pays et donc en travaillant avec les représentants du régime mussolinien, mais sans se compromettre entièrement avec l'idéologie fasciste et en se faisant respecter par ses interlocuteurs issus des démocraties. Outre l'auteur de réputation internationale Denis de Rougemont, directeur d'une organisation non gouvernementale tournée vers la culture européenne qui soutint la création de l'Association européenne des enseignants, c'est la figure du chanoine fribourgeois Gérard Pfulg que choisit de mettre en valeur Raphaëlle Ruppen Coutaz, pour son activisme pro-européen et son militantisme en faveur de l'AEDE, très liée à l'Unesco, même si, malgré cela, il ne fut pas retenu pour présider la Commission nationale suisse pour l'Unesco (CNSU).

Du côté américain, ce ne sont rien moins que deux ex- et futur prix Nobel de la Paix, Elihu Root (prix 1912) et Nicholas Murray Butler (prix 1931) dont Juliette Dumont nous montre l'action décisive en faveur du panaméricanisme à travers la création de l'Institute of International Education dès 1919. Ils bénéficient dans leur entreprise de l'appui des universités états-uniennes et des milieux diplomatiques, ainsi que – aspect on ne peut plus décisif – de l'apport financier de fondations philanthro-

piques. Parmi ce que l'on peut aussi dénommer les acteurs ou les pouvoirs collectifs impliqués dans l'internationalisme, en l'occurrence l'internationalisme éducatif, les acteurs économiques ne sont pas les moins importants en effet. Autant art qu'industrie, le cinéma en apporte encore une preuve. Comme le relate Christel Taillibert, les géants Pathé, Agfa et Kodak entrent en 1934 dans d'âpres négociations pour parvenir à un accord sur le type de matériel standard pour introduire le cinéma dans les établissements scolaires d'une partie du monde, soit un énorme enjeu, Pathé demandant une compensation financière pour s'être finalement rallié au format promu par les deux autres groupes.

CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION DES APPROCHES SCIENTIFIQUES DE L'ÉDUCATION

Très chargée idéologiquement, l'éducation constitue une voie privilégiée pour diffuser idéaux et doctrines. Les terrains éducatifs sont ainsi fort convoités par les agences qui se préoccupent d'ébranler les barricades nationales. Ce volume met en lumière la façon dont ces nouvelles institutions – BIE, IICI, ICE, UPA, IIE, Unesco, AEDE – se dotent d'outils pour tenter de surmonter les réticences étatiques et de rendre possible un dialogue transnational, voire une collaboration intergouvernementale, sur ces terrains déjà occupés et en ce sens minés. Aux structures de souverainetés se confrontent des institutions aspirant à faire valoir des techniques d'intergouvernementalité. Ces institutions s'apparentent promptement à de vastes centres de documentation, qui engrangent et rendent accessibles des revues, journaux, ouvrages, manuels, films, comptes rendus, bibliographies, données statistiques. Leur ambition est de saisir en un clin d'œil ce que le BIE, par exemple, appelle alors la « marche mondiale de l'éducation ».

La question de la rédaction de manuels scolaires, principalement d'histoire, devant être tout à la fois « exacts » et favorables à la compréhension internationale des peuples, se révèle particulièrement sensible. De même que Xavier Riondet à propos du travail de l'IICI sur ce sujet au milieu des années 1930, Raphaëlle Ruppen Coutaz met l'accent sur l'action soutenue de l'Unesco en la matière au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Action dont s'inspire un peu plus tard, à une échelle européenne restreinte, l'Association européenne des enseignants, se réclamant d'une volonté de « désintoxiquer » l'enseignement de l'histoire dans les nations naguère belligérantes. Toujours en vogue, la démarche documentaliste, montrent André D. Robert (BIE) et Christel Taillibert (ICE), est constitutive de l'idéal internationaliste¹⁹ : connaître ce qui se dit, se pense

19. En témoigne aussi l'entreprise documentaliste gigantesque de Paul Otlet pour bâtir, avec son ami et mécène Henri Lafontaine, le Mundaneum (ou Palais Mondial) à Bruxelles, auquel s'associent

et se fait dans le monde, pour en récolter, chiffrer, traduire, discuter puis diffuser les résultats tous azimuts. Les enquêtes sont particulièrement prisées : bien que strictement calibrées, elles permettraient de donner voix aux gouvernements et aux acteurs du terrain, dont les réponses sont ensuite exploitées pour tenter de construire une position commune. Dans leurs logiques d'action, ces instances éprouvent et inventent une panoplie de régimes de gouvernement intergouvernemental et deviennent de véritables fabriques de résolutions, d'accords, de conventions, de normes, pour la plupart non contraignantes. Toutes revendiquent une stricte objectivité et neutralité : conditionnant leur crédibilité, science et technique serviraient de laisser-passer pour intervenir sur la scène éducative, sans paraître intrusif ni froisser les susceptibilités. Les articles ici réunis démontrent l'éventail des usages de la scientificité dans ces cénacles intergouvernementaux, certes sans pour autant pouvoir en déduire que les souverainetés soient véritablement détrônées.

Toutes les institutions placées sous la loupe dans ce volume se sont ainsi dotées d'imposantes bibliothèques, de fonds d'archives qui constituent aujourd'hui encore un formidable patrimoine de sources. Les croiser entre elles, les réinterpréter à l'aune d'autres documents mettant en lumière d'autres points de vue, permettent mieux encore de détecter les stratégies à l'œuvre dans leur fabrication. C'est ainsi qu'André D. Robert entend montrer que les États présentent tendanciellement un récit quelque peu enchanté de leurs politiques scolaires, dont les aspérités sont volontiers gommées ; il pointe dans son article le recours fréquent – ici de la part des délégations françaises – à la figure rhétorique de la prolepse, anticipant prématurément telle ou telle réforme encore en simple projet, ce qui n'exclut pas parfois, dans un effet en retour, de favoriser ladite réforme. Chaque pays, chaque institution, chaque protagoniste tente de se présenter sous son meilleur jour, revêtu de ses plus beaux atours. Nombreuses sont alors les enquêtes scientifiques qui s'appuient sur des données officielles, pouvant faire accroire qu'un discours s'apparente au réel, et pourrait être objectif du fait même qu'il résulte d'une investigation méthodique. Les protagonistes débattent des écueils de telles méthodes. Les directeurs du BIE, par exemple, le conceptualisent dans l'hémicycle de leurs conférences, et s'insurgent même contre le fait que ce « péché originel » soit dénoncé avec plus d'acharnement pour le champ éducatif, invalidant la pertinence des résultats de toute enquête du genre, alors que recourir aux données officielles est alors une pratique usuelle dans moult autres disciplines²⁰.

quelques années durant les promoteurs du BIE lorsqu'il s'est agi de tenter de le transposer – en l'agrandissant – à Genève pour en éviter la destruction.

20. Par exemple : Jean Piaget, *XVII^e CIIP, procès-verbal*, Unesco/BIE, Paris/Genève, 1954, p. 28 ; Pedro Rosselló, « Difficultés inhérentes aux recherches d'éducation comparée dynamique », *International Review of Education*, 9/2, p. 203-214.

Les chantiers de l'éducation, certes, sont particulièrement sensibles : la pédagogie est traversée de fortes connotations idéologiques, on l'a dit, à quoi s'ajoute le fait que les populations juvéniles, et par réfraction les familles, constituent des cibles potentielles de manipulations pouvant se révéler délétères. Iván Bajomi, en particulier, le fait ressortir en montrant comment, sous un régime autoritaire, les dirigeants hongrois ont réussi à mettre en valeur, au sein de ces hémicycles internationalistes, leurs réformes éducatives visant pourtant à embrigader les jeunes dans un système de pensée unique et à développer chez eux une combativité intégriste. Les articles de ce volume montrent le double jeu que jouent certains acteurs et gouvernements : les compromis trouvés – valoriser la fibre nationale pour inciter à une collaboration internationale – les arrangements consentis mais aussi les compromissions auxquelles certains ont cédé, à l'exemple de nouvelles solidarités nouées pour combattre plus puissamment un voisin dérangeant.

L'internationalité des scènes sur lesquelles s'élaborent ces échanges pédagogiques et la référence à la cause internationaliste dans ces discours éducatifs sont loin de refléter les processus sociohistoriques d'internationalisation. Il n'empêche que c'est dans les bureaux et cénacles de ces nouvelles organisations internationales que s'élaborent les premières enquêtes comparées d'envergure dans moult chantiers du social ; celui de l'éducation dans ce cas précis, permet aux disciplines constitutives des sciences de l'éducation, telles l'éducation comparée, la planification de l'éducation, et même l'éducation internationale, l'éducation interculturelle jusqu'aux sciences documentaires (Institut de coopération intellectuelle) et sciences de l'information et de la communication (Institut cinématographique) de se constituer ou se consolider comme champs disciplinaires. L'Institute of International Education de New York et le Bureau international d'éducation de Genève sont d'ailleurs volontiers considérés comme les premiers centres mondiaux d'éducation comparée²¹.

Ainsi, les œuvres réalisées, les projets imaginés, les enquêtes menées, les conférences internationales organisées, les résolutions élaborées, les conventions décidées constituent-ils un formidable réservoir de possibles et de pensables dans le domaine des recherches en éducation, au sens large de l'expression. Plusieurs des organisations se consacrant à l'internationalisme éducatif, dont ce dossier a établi une sorte de sociogenèse, perdurent aujourd'hui avec une nouvelle existence statutaire et sous une

21. Robert Sylvester, « Mapping International Education: A Historical Survey 1893-1944 », *Journal of Research in International Education*, 1/1, 2002, p. 90-125. Pour une sociogenèse critique de ces champs disciplinaires : Jürgen Schriewer, « L'éducation comparée : mise en perspective historique d'un champ de recherche », *Revue française de pédagogie*, vol. 121, p. 9-27 ; David Long et Brian C. Schmidt (eds), *Imperialism and internationalism in the discipline of international relations*, Albany, State University of New York Press, 2005.

forme renouvelée. À l'heure de se constituer dans l'après-Deuxième Guerre mondiale, les nouvelles organisations, intergouvernementales ou non, au premier rang desquelles l'Unesco depuis 1946, ont largement bénéficié de l'expérience et de l'expertise de celles qui les ont précédées. Si leurs proclamations de plus ou moins totale indépendance à l'égard d'intérêts purement nationaux d'une part, de neutralité, d'objectivité voire de scientificité, d'autre part, peuvent être interrogées et relativisées – comme le font toutes les contributions du présent volume – leurs idéaux et leurs actions d'intercompréhension élargie entre les peuples restent notables, et nous savons aussi qu'il n'existe pas de recherches, y compris délibérément scientifiques au sens fort, qui ne soient traversées d'intérêts multiples²². En éducation spécialement, tout en restant distincts, les pôles recherche (science et recherche-action en train de se faire), savoirs objectivement constitués (science faite), formation des enseignants (donc réflexion et pratiques pédagogiques) ont des interconnexions manifestes²³. Ce n'est ainsi pas la moindre des missions remplies par l'Unesco, désormais maison-mère du BIE, que d'avoir promu des formations, séminaires ou stages d'études pratiques internationaux, à l'intention des enseignants du monde, comme le souligne l'article de clôture de Raphaëlle Ruppen Coutaz, tant il est vrai que, sans le relais de ces acteurs essentiels, aucun savoir établi en éducation, ni aucune parole pacifiste à l'intention des nouvelles générations, ne sauraient valoir. À un moment où s'est installé un marché mondial de l'éducation, devenue un objet pour l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'internationalisme éducatif, tout en étant l'héritier d'un passé évidemment non dépourvu de contradictions, mais mû par des mobiles fondamentalement autres, constitue à la fois un producteur de certains types de savoirs reconnaissables par la communauté scientifique et, tout bien considéré, une manière de rempart contre la marchandisation.

Joëlle DROUX
Université de Genève

Rita HOFSTETTER
Université de Genève

André D. ROBERT
Université Lumière-Lyon 2

22. Pierre Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », *Sociologies et sociétés*, vol. 7, n° 1, mai 1975, p. 91-118.

23. L'entremêlement de plusieurs déterminants dans la constitution de ce champ disciplinaire est repérable de longue date et en moult contrées : Rita Hofstetter et Bernard Schneuwly, « Une approche transnationale de la transformation de la pédagogie en sciences de l'éducation (19^e et 20^e siècles). Convergences et contradictions », *Dossiers des sciences de l'éducation*, 2019/42, p. 19-40.